

Foyer de Vie

3, allée des Sapinettes

Cuxac-Cabardès, le 23 décembre 2022

11390 CUXAC-CABARDES

☐ 04.68.26.62.45

☐ 04.68.26.60.65

e-mail : foyer.occ@wanadoo.fr

<p style="text-align: center;">RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE Du lundi 23 Mai 2022</p>

Membres Présents : M. Denis BAUDUIN, Mme Hafsa KOICHEIDA, Mme Elisabeth RUIS, Mme Emma BICCHIARELLI, Mme Christine PRETTO, Mme Anne SENDER, Mme Aline POLLIO, Mme Madeleine FARELLA, M Luc MAUBISSON.

Autres Personnes : Mme Cécile PONS, Cadre socio éducatif - Mme Céline ARIBAUD, Secrétaire

Membres excusés : Mme Véronique COMTE

Ordre du jour de la réunion :

- ↳ Approbation du relevé de conclusions du CVS du 06/12/2021
- ↳ Crise sanitaire liée au COVID-19.
- ↳ Organisation intérieure et vie quotidienne :
 - Prix de journée 2022 et revalorisation de AAH
- ↳ Travaux et équipements :
 - Achèvement des travaux et inauguration
- ↳ Les activités / les animations :
 - Sensibilisation aux élections
 - Carnaval
 - Séjour ski
 - Escalade
 - Création du comité des fêtes
 - Préparation fête de l'été
- ↳ Suivi des demandes formulées au dernier CVS par les membres représentant les personnes accueillies.

↳ Question des membres représentant les personnes accueillies.

↳ Informations diverses.

- CTE/CSE
- Evaluation des ESMS
- CPOM
- Questions diverses
- Départ du Directeur

La séance est ouverte à 15H10 par M Denis BAUDUIN, Président du C.V.S.

1. Approbation du relevé de conclusions du C.V.S. du 06 Décembre 2021

M Luc MAUBISSON sollicite les membres du C.V.S. pour savoir s'ils ont des remarques à formuler à l'égard du relevé de conclusions du C.V.S. du 06 Décembre 2021.

Celui-ci n'appelant aucune observation, il est donc approuvé à l'unanimité.

2. Crise sanitaire liée au covid-19

Depuis le mois de Décembre le Foyer a connu quelques cas de COVID, employés et Résidents ont été atteints. Pas de cluster comme en 2020, mais il a fallu mettre en place certaine restriction comme la prise de repas en chambre et l'annulation de certains atelier en journée. La situation est revenue progressivement à la normale et les habitudes du Foyer ont repris.

Le port du masque reste obligatoire dans l'établissement ainsi que le lavage des mains le plus souvent possible.

3. Organisation intérieure et vie quotidienne

Prix des services

Groupe I	Dépense d'exploitation	243 315.00 €
Groupe II	Dépenses du personnel	1 853 150.52 €
Groupe III	Dépenses de structure	395 057.21 €
Total des Dépenses d'exploitation		2 491 552.73 €
Groupe I	Produits de la tarification	2 320 160.50 €
Groupe II	Produits d'exploitation	163 700.00 €
Groupe III	Produits financiers	192.00 €
Total des Recettes d'exploitation		2 484 052.50 €
Total Recettes atténuatives		163 892.00 €
Reprise de résultat excédentaire		7 470.23 €
Total calcul tarifaire		2 320 160.50 €
Nombre de journée arrêtées		14 312
Prix de journée au 1^{er} janvier 2022		162.11 €

Le prix de journée demandé pour 2022 était de 169.92 Euros. Le prix de journée accordé par le Département est de **162.11 Euros** soit une augmentation de 1 % par rapport à 2021 (160,5€).

Revalorisation de AAH :

A compter du 1 Avril 2022 l'allocation aux adultes handicapés est porté à 916,86 Euros

4. Travaux et équipements

Au terme de onze mois de travaux.

- Ad'AP.
- PPRT.
- Sécurité incendie (SSI).

Au-delà de l'aspect règlementaire, il s'est aussi agi de procéder à des améliorations pour le bien-être des résidents :

- Salles de bains avec une douche à l'italienne, clim réversible aux ateliers, garde-corps des balcons et terrasses...
- Une nouvelle chambre d'accueil
- Reste à ce jour à finaliser la salle Snoezelen.

La commission de sécurité a validé tous les travaux de mises aux normes.

Résidents et personnels sont unanimes : le résultat est très satisfaisant.

Pour remercier les Résidents de leur patience et de s'être adaptés aux nuisances, le jeudi 12 mai, une fête a été organisée avec une grillade et des balades en calèche.

Le jeudi 19 mai, a eu lieu l'inauguration conjointement organisée par Habitat Audois et le Foyer de Vie en présence d'élus et de la Présidente du Département Mme SANDRAGNÉ.

5. Les activités / les animations

Pour les fêtes de fin d'année, diverses activités ont été proposées : cinéma, bowling, restaurant, karaoké et une après-midi dansante animés par des intervenants extérieurs, Magicien.

Un partenariat avec le CeGIDD de Carcassonne a permis la création d'un projet Groupe de parole « on s'exprime » animé par Sabine (infirmière au CeGIDD) et la psychologue Mme PELLET. Il permet d'échanger sur les relations amoureuses et la sexualité, les Résidents communiquent autour de leur connaissance et de leur besoin pour l'instant en groupe femme et homme et en début d'année ils formeront un groupe mixte afin d'échanger. Le CeGIDD reçoit aussi les Résidents en rendez-vous individuel si nécessaire. Des formations auprès de l'équipe et le partenariat avec le CeGIDD permet d'accompagner au mieux les Résidents dans leur vie affective.

Janvier :

Festival des Lanternes à Toulouse
Galette des rois offertes par la pharmacie du village
Bûches offertes par le dentiste du village
Vœux de la nouvelle année

Février :

Journée sport organisée par le Comité Départemental Sport Adapté de l'Aude. Une vingtaine de résidents ont participé à cette animation qui s'est déroulée à Limoux.

Sortie hip hop à Alzonne

2 Séjour neiges ont été organisés en février et mars. Les résidents ont séjourné au Gite à Comus. Ils ont pu profiter de sortie en raquettes et de randonnée

Mars

Le Carnaval s'est déroulé au village au Foyer de Laroque. Le foyer de vie de Castres s'est joint à cette festivité. Les résidents ont confectionné les crêpes. Le comité des fêtes composé de Résidents a participé à l'organisation.

Des résidents sont allés voir le chanteur Kendji Girac en concert à Narbonne

Escalade organisée par le Conseil Départemental encadré par un animateur sportif et l'équipe éducative

Avril :

Sensibilisation, préparation et accompagnement au vote pour les élections présidentielles. Douze Résidents ont voté.

Reprise catéchèse en avril. Une fois par mois.

Mai :

Reprise des séances équitation à la Goutarende.

Participation à 2 expositions : - les Martyrs du 1^{er} 8 Mai

- Raissac sur Lampy le 14 et 15 mai

Trois résidents sont allés voir un match de Rugby à Carcassonne en soirée.

Un partenariat a été effectué avec le collège de Cuxac Cabardès, il permet de faire du sport dans un autre lieu et de façon sécurisé pour faire également du vélo. Les résidents se rendent au collège 3 fois par semaine lors des vacances scolaires. Cela a permis d'organiser une journée sportive le 3 mai avec l'ensemble des résidents.

Fête de fin des travaux le 12 mai. Repas et après-midi festive avec calèche, après-midi dansante, animation musicale avec l'intervenant musique, Nicolas BOUDES

Nouveau projet : Médiation animale. Un partenariat a été établi avec la société Carcassonnaise de protection animale. (SCPA) Une fois par mois le vendredi après-midi avec la présence d'un éducateur canin, les résidents font une promenade avec des chiens, visitent de la chatière, caressent les chats.

Mise en route du Poulailleur refait à neuf et achat de 6 poules.

La tonte des brebis est prévue Mercredi 25 Mai en fin de matinée

Les Séances de motricité animée par un intervenant extérieur ont pris fin 13 mai, une recherche est en cours pour une reprise des cours en septembre.

Afin que le maximum de Résidents puissent profiter au mieux, on leur propose de nombreuses et diverses activités.

6.Suivi des demandes formulées au dernier CVS par les membres représentant les personnes accueillies

Sangria sans alcool pour l'apéritif des fêtes	Achat effectué et déjà mis en place pour le Réveillon et fêtes de fin d'année
Blouses pour les ateliers	Un point sera fait avec les lingères pour les activités manuelle et l'activité ferme et jardin
Nappe pour les ateliers	Toutes les nappes sont en places.
Armoire salle de bains	1 armoire fournie dans les nouvelles salles de bain, installation de tablette sur côté du lavabo pour déposer les accessoires (demande de devis en cours) à voir avec Rémi
Implication des familles au PP	Travail avec EE Quand la Famille ou le Tuteur recevront le PP du Résident, il y aura plus de précision sur les objectifs des Résidents et le suivi des évolutions. Lorsque le projet sera effectif, il sera présenté au CVS.

7.Question des membres représentant les personnes accueillies

Est-ce qu'on peut garder notre tabac quand on en est capable ?	Le but étant de rendre les Résidents le plus autonome possible, lorsque cela sera possible un contrat au niveau du PP sera mis en place petit à petit avec une aide progressive à la gestion du Tabac pour ne pas mettre en difficulté un Résident.
La sortie piscine peut-elle être reportée un autre jour ?	Actuellement le Lundi et Jeudi, c'est la piscine qui effectue les plannings afin de nous donner les plages horaires les plus larges au niveau du temps.
Peut-on avoir des chaises confortables pour le salon TV ?	Il était prévu à la fin des travaux de les remplacer, un devis sera effectué.
L'entrée du parking côté atelier est pleine de trous. Peut-on refaire la route car on peut se tordre la cheville ?	La mairie va prendre en charge la réfection du goudron côté atelier et un devis est en cours pour l'entrée côté accueil qui sera pris en charge par le Foyer.
Les radiateurs ne chauffent pas assez dans certains studios	Des thermostats thermostatiques ont été installé dans les chambres afin de régler une température correcte dans les studios.
Pourrait-on avoir la Wii sport et danse ?	L'achat d'une console est à l'étude.
Peut-on avoir une pendule au coin ordinateur ?	Oui une pendule avec un minutier si possible, afin que les Résidents puissent gérer leur contrat informatique.
Peut-on avoir une bibliothèque au forum ?	Une bibliothèque est déjà en place au forum mais dans le placard de ce fait elle est peu utilisée. Un meuble sera acheté en même temps que les fauteuils pour une mise à disposition plus pratique pour les Résidents.
Peut-on avoir des paniers de basket dans la cour ?	Oui, ils peuvent être accrochés sur le mur des ateliers dans la cour.
Peut-on plus fleurir l'entrée côté secrétariat et côté boulodrome car c'est un peu triste	Le projet doit être monté par l'activité ferme et jardin pour fleurir l'entrée, les balcons sont à nouveau fleuris cette année.

8. Informations diverses.

- Mise en place du Comité Social d'Etablissement (CSE) à la place du Comité Technique d'Etablissement (CTE) et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Après les élections professionnelles de décembre 2022, il faudra créer le Comité Social d'Etablissement qui se substituera à l'actuel CTE.

La configuration du Foyer de Vie ne nécessite pas l'instauration d'une « formation spécialisée » (concerne les 200 lits et +) pour gérer les questions relevant du CHSCT qui continueront donc d'être intégrées dans le CSE.

Le Comité Social d'Etablissement, le Conseil d'administration et Conseil de Vie Sociale sont les trois instances obligatoires dans l'établissement.

- Evaluation des Etablissements sociaux et Médicaux Sociaux (ESMS)

Tous les 5 ans un cabinet extérieur vient contrôler l'auto évaluation de l'établissement, pour savoir si il est conforme par rapport aux décret qui sont mis en places au niveau du fonctionnement.

Si tout est conforme le Département donne l'autorisation de fonctionnement à l'établissement.

- Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyen (CPOM) :

C'est un contrat qui lie l'établissement avec son financeur le Département pour une durée de 5 ans et qui encadre les projets et leur coût.

Les services proposés sont les suivants :

- Une prise en charge complète avec hébergement modulable.
- Un Service d'Accueil de Jour de 12 places (S.A.J) sur la base d'un accompagnement modulable et séquentiel.
 - Un suivi socio-éducatif de chaque usager et un accompagnement des aidants familiaux.
 - Une astreinte de 24 h/24 h pour les usagers et leurs aidants.
- Un Service d'Accueil Familial Spécialisé (S.A.F.S). Les accueillants familiaux sont formés et salariés du Foyer de Vie.
- L'hébergement à destination des Résidents les plus fragiles et/ou vieillissants avant et après 60 ans est maintenant possible car le Foyer de Vie est devenu un Etablissement d'Accueil Non Médicalisé.
- Deux places en appartement au village pour des usagers en semi-autonomie.
- Un studio d'accueil au sein du Foyer de Vie pour des séjours d'immersion et d'évaluation (à la demande des partenaires institutionnels).

- Référent laïcité

Le texte décline les missions, modalités et critères de désignation des référents laïcité dans la fonction publique.

Sur proposition du Directeur, Mme Christine PRETTO, coordinatrice, a accepté d'occuper cette fonction.

Elle sera chargée d'apporter tout conseil utile au respect du principe de laïcité dans l'établissement. S'interroger justement sur la place de la laïcité au sein de notre organisation peut être une piste de travail sur le sujet.

- Poste de Direction du Foyer de Vie :

A partir du 3 juin, M. MAUBISSON cessera ses fonctions et partira en Compte Epargne Temps (CET) jusqu'au 1^{er} mai 2023.

Pendant cette période et jusqu'à la nomination d'une nouvelle direction, le Foyer de Vie fonctionnera avec une direction par intérim puisqu'un Etablissement Public Autonome ne peut pas rester sans référence de direction.

L'ARS et le département de l'Aude recherchent un intérim qui connaisse le secteur médico-social, ce qui est indispensable à la bonne gestion de notre établissement.

En parallèle, la vacance de poste a été publiée au JO le 12 avril dernier et les candidatures courent au CNG jusqu'à juillet 2022.

Si le résultat est infructueux, une deuxième publication sera faite en octobre ouverte aux nouveaux directeurs de l'école de Rennes (E.H.E.S.P).

Si le résultat demeure encore infructueux, il y aura une nouvelle publication du poste par le CNG au niveau national en mars 2023.

La séance est levée à 16H50 par M Denis BAUDUIN, Président du C.V.S.

Madame Hafsa KOCHEIDA

Monsieur Denis BAUDUIN

Présidente suppléante du CVS

Président du CVS